

L'an deux mil quinze le seize novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué en date du dix novembre deux mil quinze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIN, Maire.

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – AUBLETTE Geneviève – BEGUIER Monique - BRIOLE Jean-Pierre – CHEILLAN Marc – CRACOWSKI Jacques – DAHRINGER Catherine – GRINDEL Xavier – SIMONNET Emmanuel – TIDIER Isabelle – THEISOHN Heike - VERDOLLIN Lisa

Excusée avec pouvoir : BOS Christine donne pouvoir à SIMONNET Emmanuel
Madame Geneviève AUBLETTE est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2015_058 : CREATIONS D'EMPLOIS VACATAIRES - AGENTS RECENSEURS - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la création de deux postes vacataires d'agents recenseurs pour la campagne 2016 ;
- **D'APPROUVER** les montants suivants pour leur rémunération :
 - Forfait par district : 500 €
 - Par feuille de logement remplie : 1 €
 - Par bulletin individuel rempli : 1.50 €
 - Par séance de formation : 50 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2015_059 : AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT SOUS CONTRAT UNIQUE D'INSERTION DE DROIT PRIVE - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le recrutement d'un contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement sur le grade d'adjoint d'animation et dans les conditions présentées dans le rapport (prise en charge par l'Etat à 90 % - 20 h par semaine annualisées) ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ledit contrat et tous les autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2015_060: DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL DU COMITE D'ACTION SOCIALE (CNAS) - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** Madame Cécile GUEIT en qualité de délégué local au comité national des actions sociales au titre des bénéficiaires ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2015_061: APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LE CENTRE DE GESTION DES BOUCHES-DU-RHONE - MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE – Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

A Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention telle que présentée en annexe de la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2015_062: REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATIONS - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** les dispositions relatives au régime indemnitaire pour la filière Animation, telles que présentées dans la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2015_063: BUDGET COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE N°1 - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 telle qu'elle est présentée ci-dessous ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

N° chapitre	Compte	Mouvement	Total après DM
SECTION INVESTISSEMENT			
041 – Opérations patrimoniales	2031 – Frais d'études (R)	+ 9 238.80 €	9 238.80 €
041 – Opérations patrimoniales	238 – avances et acomptes versés sur commandes (R)	+ 2 114.13 €	2 114.13 €
041 – opérations patrimoniales	2313 – constructions (D)	+ 2 900.00 €	2 900.00 €
041 – opérations patrimoniales	2315 – installations, matériel et outillage techniques (D)	+ 8 452.93 €	8 452.93 €
23 – Immobilisations en cours	238 – avances et acomptes versés sur commandes (D) Opération 14003 – Requalification du centre village	+ 18 000.00 €	18 000.00 €
23 – immobilisations en cours	2315 – installations, matériels, outillage techniques (D) Opération 14003 – Requalification centre village	-18 000.00 €	125 000.00 €
23 – Immobilisations en cours	2316 – constructions (D) Opération 14004 – Restauration du retable de l'église	+ 0.80 €	46 972.80 €
23- immobilisations en cours	2315 – installations, matériels, outillage techniques (D) Opération 15006 – Travaux proximité 2015	-0.80 €	89 999.20 €

SECTION FONCTIONNEMENT			
014 – Atténuation de produits	73925 – Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (D)	+ 125.00 €	20 125.00 €
011 – Charges à caractère général	60633 – Fournitures de voirie (D)	-125.00 €	4 875.00 €

DELIBERATION N°2015_064: BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°1 - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 telle qu'elle est présentée ci-dessous ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

N° chapitre	Compte	Mouvement	Total après DM
SECTION INVESTISSEMENT			
16 – Emprunts et dettes assimilées	1641 – emprunts (D)	+ 0.01 €	0.01 €
23 – Immobilisations en cours	2315– Installations, matériel et outillages techniques (D)	-0.01 €	182 775.10 e
040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	2808 – Autres immobilisations incorporelles (R)	+ 2 274.23 €	2 274.23 €
SECTION FONCTIONNEMENT			
77 – Produits exceptionnels	778 – Autres produits exceptionnels (R)	+ 0.01 €	0.01 €
70 – Ventes de produits	7011– Ventes d'eau (R)	+ 2 274.22 €	52 274.22 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	6811 – Dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles (D)	+ 2 274.23 €	68 217.66 €

DELIBERATION N°2015_065: COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES - APPROBATION DES RAPPORTS PRESENTES A LA SEANCE DU 20 OCTOBRE 2015 - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **D'APPROUVER** les rapports des CLETC du 20 octobre et du 10 novembre 2016 tels qu'ils sont présentés dans les annexes à la présente délibération.

Madame Heike THEISOHN ne prend pas part au vote.

DELIBERATION N°2015_066: ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL A MONSIEUR PHILIPPE CHARRIN POUR LE CONGRES DES MAIRES DU 17 AU 19 NOVEMBRE 2015 - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** un mandat spécial à Monsieur Philippe CHARRIN à l'occasion du Congrès des Maires du 17 au 19 novembre 2015 qui se déroulera à Paris ;
- **D'AUTORISER** pour l'exécution du présent mandat spécial le remboursement en fonction des frais réellement payés, sur présentation des pièces justificatives ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2015_067: MODIFICATION DES DATES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la modification des dates de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU soit du 30 novembre 2015 au 5 janvier 2016 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2015_068: FIXATION DES TARIFS DES SERVICES DANS LE CADRE DE LA REGIE TECHNIQUE - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE FIXER** les tarifs des services dans le cadre de la régie technique tels que présentés dans le tableau ci-après ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

	Services	Tarif
Photocopies Particulier	A4 N&B	0.30
	A4 N&B R°V°	0.60
	A4 Couleur	1.20
	A4 Couleur R°V°	2.40
	A3 N&B	0.60
	A3 N&B R°V°	1.20
	A3 Couleur	2.40
	A3 couleur R°V°	4.80
Photocopies Associations	A4 N&B	0.25
	A4 N&B R°V°	0.50
	A4 Couleur	1.00
	A4 Couleur R°V°	2.00
	A3 N&B	0.50
	A3 N&B R°V°	1.00
	A3 Couleur	2.00
	A3 couleur R°V°	4.00
Encombrants	½ camion	8.00
	Camion complet	16.00
	Plusieurs voyages	+ 8.00
Location de matériel	10 chaises	10.00
	1 table	8.00
	Livraison et retour	10.00

DELIBERATION N°2015_069: ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MISE EN PLACE D'AUTOMATES D'APPEL ET D'ALERTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport en en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** l'adhésion de la commune de Vauvenargues au groupement de commandes ;
- **D'ACCEPTER** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la mise en place d'automates d'appels et d'alertes pour les besoins propres aux membres du groupement, annexée à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **D'ACCEPTER** que la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé ;
- **D'AUTORISER** le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix à signer le marché à intervenir.

DELIBERATION N°2015_070: APPROBATION DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par AUBLETTE Geneviève

Après avoir pris connaissance du rapport en en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le Projet Educatif Territorial tel qu'il est présenté en annexe de la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2015_071: ACCEPTATION D'UN DON DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE VAUVENARGUES - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport en en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE PROCEDER** à l'acceptation du don de 4 000 € émanant de l'Association des Amis de l'Eglise et du Patrimoine Historique de Vauvenargues ;
- **D'ACCEPTER** les charges et conditions liées à ce don : rénovation du retable de l'église ;
- **D'INSCRIRE** la recette au budget communal au chapitre 10251 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Pour affichage du 18/11/2015 au 18/01/2015
Transmission en Sous-préfecture le 18/11/2015

Coralie BARTE
Directeur Général des Services